



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité du *Canton de Gore*
AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS DE PUBLICATION

Veuillez noter que, lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 15 décembre 2025 à 19 h, **le règlement numéro 268-01 sur la régie interne des séances du Conseil Municipal** a été adopté.

Ce règlement est disponible pour consultation pendant les heures habituelles d'ouverture du bureau municipal et sur le site internet de la municipalité au :

www.cantonddegore.qc.ca/fr/publications/reglements .

Donné à Gore, Qc.
16^e jour de décembre 2025

Sarah Channell
Greffière-trésorière